



# Extrait de délibération

Identifiant  
2022-06-05

## Bureau syndical 27 juin 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-deux le lundi vingt-sept juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

**Date de la convocation :** 21 juin 2022  
**Nombre de délégués en exercice :** 11  
**Présents :** 8  
**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 3  
**Votants :** 8

	Présents	Absents / Excusés
<b>Président :</b>	GAILLARD Didier	.
<b>Vice- Présidents :</b>	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie,	RIMBEAU Jean-Pierre
<b>Membres :</b>	BOUCHER Hervé-Loïc, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme

## ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE – exposition itinérante pour la restitution et la transmission des résultats

Vu la délibération du Comité Syndical du PETR du Pays de Gâtine en date du 17 février 2020, validant le budget et le plan de financement du projet « Atlas de la Biodiversité Communale » de Gâtine (2020-2022).

La troisième phase du projet « Atlas de la Biodiversité Communale » comporte des éléments de restitutions et de transmission des résultats du travail d'inventaires, dont la création d'une exposition itinérante sur la biodiversité de Gâtine. Cette mission est prévue dans le budget initial du projet et le Pays de Gâtine a la charge de sélectionner un prestataire pour réaliser cette création.

L'offre de l'entreprise Ateliers Nature et Territoires a été retenue après la consultation de 4 offres. La proposition financière faite par l'entreprise est en cohérence avec le budget prévu initialement pour cette mission. De plus, la proposition créative entre dans les attentes du projet pour avoir un support à la fois esthétique et pédagogique : création de 4 kakémonos thématiques et d'un support « pop-up » créant un arrière-plan à l'exposition pour présenter le territoire et des éléments emblématiques. L'exposition sera mise à disposition des communes et des partenaires pour être installée en intérieur comme en extérieur.

**Au regard de l'offre réceptionnée, le Bureau syndical décide d'approuver l'offre de l'entreprise Ateliers Nature et Territoires pour un montant de 10 000€ TTC et d'autoriser le président à signer le devis et régler le coût correspondant.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD